

Le mercredi 7 février 2018

Assemblée générale de la Fédération des étudiants et des étudiantes  
du Campus universitaire de Moncton (FÉÉCUM)

Le 63, Centre étudiant, Université de Moncton

**Ordre du jour:**

1. Ouverture
2. Nomination d'une présidence d'assemblée
3. Nomination d'un.e secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion précédente
6. Logement abordable
7. Budget et hausse des droits de scolarité
8. Rapports des membres de l'exécutif
9. Sentiment d'appartenance des étudiant(e)s de la Faculté d'ingénierie de l'Université de Moncton
10. Autre
11. Clôture de la réunion

## **1. Ouverture**

Présidence FÉECUM constate que le quorum est atteint et ouvre la réunion à 11h35.

## **2. Nomination d'une présidence d'assemblée**

Alexandre Cédric Doucet propose Vincent Leclair comme président d'assemblée, appuyé par Francis Bourgoïn. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Résolution 4605-FEAG-180207**

*Proposé par Alexandre Cédric Doucet et appuyé par Francis Bourgoïn*

Adopté à l'unanimité

## **3. Nomination d'un.e secrétaire d'assemblée**

Martin XXXXX propose Louis Savoie comme secrétaire d'assemblée, appuyé par Danick Blanchard. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Résolution 4606-FEAG-180207**

*Proposé par Martin XXXXX et appuyé par Danick Blanchard*

Adopté à l'unanimité

## **4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Frédéric Godin propose l'ajout du point « Amélioration du sentiment d'appartenance des étudiant.e.s de la Faculté d'ingénierie de l'Université de Moncton » à l'ordre du jour, appuyé par Danick Blanchard. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Résolution 4607-FEAG-180207**

*Proposé par Frédéric Godin et appuyé par Danick Blanchard*

Adopté à l'unanimité

## **5. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion précédente**

Frédéric Godin propose l'Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 10 octobre 2016 tel que proposé, appuyé par Maxime Dubé. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Résolution 4608-FEAG-180207**

*Proposé par Frédéric Godin et appuyé par Maxime Dubé*

Adopté à l'unanimité

## **6. Logement abordable**

Alexandre Cédric Doucet explique que la FÉÉCUM doit travailler davantage sur l'accès des étudiantes et des étudiants à un logement abordable, puisque les coûts de logement représentent un tiers de la dette étudiante.

Il propose que la FÉÉCUM étudie la possibilité de créer une coopérative d'habitation visant le logement abordable, appuyé par Pierre Duguay Boudreau. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**Résolution 4609-FEAG-180207**

*Proposé par Alexandre Cédric Doucet et appuyé par Pierre Duguay Boudreau*

Adopté à l'unanimité

**7. Budget et hausse des droits de scolarité**

Présidence FÉÉCUM explique les grandes lignes budgétaires de la province pour 2018-2019 en ce qui touche l'éducation postsecondaire. Il indique qu'une somme de 25 M\$ sera versée au fonds d'emploi jeunesse. Une partie de cette somme servira à financer le projet d'apprentissage expérientiel. Il serait possible qu'une partie de cette somme soit utilisée pour rémunérer les stages présentement non-rémunérés. La FÉÉCUM va continuer à se battre pour cela. Le programme SEED a été bonifié de 4M\$, mais on ne sait pas encore si c'est pour créer de nouvelles opportunités ou pour bonifier le programme existant. De plus, un nouveau programme de stages rémunérés au sein du gouvernement sera mis en place pour les nouveaux diplômés. Une somme de 2,5 M\$ sera ajoutée pour l'aide financière. Finalement, un montant d'environ 9M\$ servira à éliminer l'intérêt sur les prêts étudiants pour les étudiants de la province.

De plus, une entente vient d'être signée par le gouvernement et l'Université de Moncton pour fixer le financement et les droits de scolarité pour les 4 prochaines années. Le gouvernement propose d'augmenter le financement aux universités de 1% pour les 3 premières années et de 2% pour la 4e année. Pour les droits de scolarité, un maximum de 2% d'augmentation par année est imposé pour la durée de l'entente. Les droits de scolarité pourront déjà augmenter de plus que ce 2% pour les nouveaux étudiants en 2019-2020. Enfin, le plafond de 2% affecte seulement les étudiants du N-B et non ceux provenant de l'extérieur de la province.

**8. Rapport des membres du comité exécutif**

Le président rapporte qu'il a siégé à la réunion extraordinaire du conseil des gouverneurs pour la sélection du recteur par intérim. Il a déjà pu rencontrer le recteur par intérim et les discussions étaient encourageantes. Le président a aussi siégé sur le comité de sélection du Commissaire, qui est un nouveau poste à l'Université de Moncton. Une annonce sur la nomination s'en vient prochainement.

Le travail du comité sur l'apprentissage expérientiel de la province s'achève. Le président dit combien la gestion de risque à l'Université demeure problématique pour les étudiantes et étudiants, car ça empêche la tenue d'activités étudiantes sur le campus. Présentement, l'Université annule le risque au lieu de le gérer. Enfin, il faudra s'attarder sur le renouvellement de ce poste et la redéfinition du poste qui inclus les affaires professorales, car ce poste a été créé pour améliorer la pédagogie et on voit un mouvement en sens contraire, plutôt vers la recherche, sur le campus.

Tanya Daigle discute de la problématique importante du nombre de chargés de cours, qui augmente de façon considérable sur le campus. Les conditions de travail de ses chargés de cours ne sont pas toujours acceptables et leur enseignement également n'est pas toujours de qualité.

Le vice-président exécutif parle de sa tournée des radios communautaires de la province pour la campagne #monstagemerue. Il y a eu plusieurs rencontres avec les fonctionnaires et les politiciens, mais aucun engagement formel des partis jusqu'ici sur la question des stages non-rémunérés, ce qui est très décevant. Le logement abordable est un problème auquel il est important que la FÉÉCUM travaille à court terme. Il faut aussi que la restructuration de l'administration fasse partie des objectifs du prochain exécutif, de même que la diminution des frais de scolarité.

La vice-présidente interne parle du lancement du service d'aide par les pairs en partenariat avec le service de psychologie de l'Université de Moncton. Le service va se développer et on sera en mesure de fournir plus d'information qui va sortir sous peu. Pour le moment il s'agit de créer la structure. Survivre au Coude a eu lieu et l'événement s'est très bien déroulé. De plus, elle va siéger sur le comité de sélection de la personne intervenante en cas de violence à caractère sexuel. On va également avoir une campagne « sans oui c'est non » en collaboration avec l'Université pour créer une culture de consentement sur le campus. Le travail se continue pour une meilleure inclusion des genres et des groupes marginalisés sur le campus de Moncton, notamment en demandant que les drapeaux de la communauté LGBTQ+ et de la communauté Mi'kmaq flottent en permanence sur le campus.

Le vice-président académique parle de la mise en oeuvre de l'évaluation des professeurs en ligne. Un problème pour le moment est que les commentaires des étudiants sont seulement visibles par les professeurs, ce qui doit changer. Il siège sur le comité qui étudie la modification du contenu de ces évaluations. Il va aussi siéger sur un comité sur la création d'un règlement sur les évaluations à l'université de Moncton, qui découle de la RVD. Le directeur général de la FÉÉCUM et lui-même siègent au comité, et les signes sont encourageants du côté de

l'Université. Le travail du comité sur la fraude de l'Université de Moncton devrait être finalisé sous peu. Un document d'information à l'intention des étudiants, avec des exemples montrant comment éviter la fraude académique, devrait être placé sur le site web de l'Université.

Pierre Dugay Boudreau trouve qu'il est bon de pousser que les commentaires sur le questionnaire d'évaluation de l'enseignement se rendent à l'administration, mais ajoute qu'il faut demander des actions de la part de l'administration suite à des évaluations négatives. Si l'évaluation démontre que le professeur n'est pas un bon pédagogue, il devrait avoir de la formation obligatoire à suivre.

### **9. Amélioration du sentiment d'appartenance des étudiant(e)s de la faculté d'ingénierie de l'Université de Moncton**

Il est proposé que la FÉÉCUM procède à l'achat d'une statue de béton à l'effigie d'une fraise anthropomorphique géante, afin d'augmenter le sentiment d'appartenance des nouvelles étudiantes et des nouveaux étudiants à la Faculté d'ingénierie de l'Université de Moncton. Un plan tentatif pour la construction de cette statue est présenté en détail à l'assemblée.

Le président d'assemblée indique que la proposition n'est pas recevable car l'Assemblée générale peut seulement déterminer les orientations générales de la Fédération et les priorités auxquelles la Fédération doit se rattacher, mais pas des projets précis.

### **10. Autre**

Tanya Daigle indique qu'il serait important que la FÉÉCUM dénonce davantage le fait que non seulement les stages ne seront pas rémunérés mais que leur droit de scolarité vont augmenter de surcroît.

### **11. Clôture de la réunion**

Maxime Dubé propose la clôture de la réunion à 12h15.

### **Signatures:**

---

**Vincent Auclair**

Présidence d'assemblée

---

**Louis Savoie**

Secrétaire d'assemblée